



Montpellier agglomération doit choisir son mode de gestion de l'eau pour fin 2014. DAVID MAUGENDRE

Débat. Le collectif Eau Montpellier Agglo organise des réunions publiques pour informer les citoyens.

Un retour à la régie municipale de l'eau ?

■ " De plus en plus de communes sont retournées en régie publique et ça marche très bien. Toutes enregistrent des baisses de prix de moins 30 à moins 40%, d'après les statistiques du rapport Tavernier en 2001 ", pose Jean-Louis Linossier, ingénieur chimiste, de la Coordination des associations de consommateurs d'eau, venu former les membres du collectif Eau Montpellier agglo.

Depuis presque 25 ans, la gestion de l'eau est déléguée au secteur privé sur Montpellier et les communes de l'agglomération. Depuis le 1er janvier 2010, l'agglo exerce la compétence "eau potable" de plein droit sur les communes qui la composent et doit décider en juillet 2013 si elle poursuit avec le même mode de gestion ou si, à l'échéance du 31

décembre 2014, date de la fin du contrat avec Véolia, Saur et Lyonnaise des eaux, elle revient à un système de régie municipale. Afin de prendre en compte l'avis des citoyens, l'agglomération a lancé une concertation en novembre. Vingt-cinq personnes ont été sélectionnées travailler en ateliers afin de présenter des recommandations pour déterminer : « Quelle eau pour demain ? ».

Loin d'être satisfait par ce mode de consultation publique, le collectif, composé d'Eau Secours 34, d'Attac, et d'usagers, organise de son côté des réunions d'informations pour plaider le retour à la régie municipale. " C'est le seul mode de gestion où les usagers sont présents pas comme des pots de fleurs, argumente Jean-

Louis Linossier. Ils sont présents dans le conseil d'administration et leur vote a le même poids que celui des élus. Cela donne un pouvoir de décision et de contrôle ".

Dans ce système, les plus-values éventuelles sont reversées dans les investissements et " ne vont pas dans la poche du délégataire ". Quant à la critique de l'efficacité, le collectif la balaie : " Ce sont les mêmes salariés sous contrat privé qui seront transférés ". Pour évoquer ces questions, ainsi que celles de la qualité de l'eau ou du renouvellement du réseau, le collectif donne rendez-vous mardi à 19h Salle Guillaume de Nogaret.

HG

Infos : eau34@orange.fr
<http://eau34.ouwaton.org>